

LANGUE FRANÇAISE

PREMIERE PARTIE

Grammaire. — Lexicologie. — Analyse.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1. LANGUE. — Une **langue** est la façon de parler particulière à un peuple. Ainsi le *français*, l'*anglais*, l'*espagnol*, l'*allemand*, le *grec*, le *latin* sont des langues.

a) Chez les peuples civilisés, les langues aujourd'hui ont deux moyens d'expression: elles s'adressent à l'oreille par la **parole**, et aux yeux par l'**écriture**.

b) Les langues qui se parlent encore aujourd'hui comme le *français*, l'*anglais*, l'*italien*, l'*allemand*, sont des **langues vivantes**: celles qui ont cessé de se parler, comme le *latin* et le *grec*, sont des **langues mortes**.

2. GRAMMAIRE. — L'ensemble des règles qu'il faut observer pour bien parler et bien écrire une langue se nomme **grammaire**. La grammaire française, par exemple, est l'ensemble des règles qu'il faut observer pour bien parler et bien écrire en français.

La **grammaire** étudie les éléments du langage, avec leurs variations et leurs combinaisons; elle classe en plusieurs espèces les mots que nous employons en parlant; elle en indique les modifications, les rapports et les nuances, et fait connaître les règles d'après lesquelles ils se groupent entre eux pour exprimer nos idées.

3. SONS, LETTRES. — Pour parler, on se sert de **sons** diversement *articulés* et *combinés*; pour écrire, on emploie des **lettres**, qui représentent les *sons* et les *articulations*.